

Affaire suivie par :

Jean-Pierre LE FRANC

Tel : 02 38 77 31 34

Destinataires

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE LION EN SULLIAS

Prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine, sur l'unité de gestion de :

AEP LION EN SULLIAS

Prélèvement	00096014	Commune	LION EN SULLIAS
Unité de gestion	0078 AEP LION EN SULLIAS	Prélevé le :	vendredi 13 février 2015 à 11h06
Installation	UDI 000451 LION EN SULLIAS	par :	CARSO-EV
Point de surveillance	P 0000000430 BOURG	Type visite :	D1
Localisation exacte	CANTINE SCOLAIRE	Motif:	CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	8,6	°C				25,00
Chlore libre	0,59	mg/LCl ₂				
Chlore total	0,64	mg/LCl ₂				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : D1N Code SISE de l'analyse : 00105296 Référence laboratoire : LSE1502-22060

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0	qualit.				
Coloration	<5	mg/L Pt				15,00
Coloration après filtration simple	<5	mg/L Pt				15,00
Couleur (qualitatif)	0	qualit.				
Odeur (qualitatif)	1	qualit.				
Saveur (qualitatif)	1	qualit.				
Turbidité néphélobimétrie NFU	0,15	NFU				2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	<1	n/100mL		0		

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	7,45	unité pH			6,50	9,00
----	------	----------	--	--	------	------

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	499	µS/cm			200,00	1100,00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	---------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L				0,10
Nitrates (en NO ₃)	38,1	mg/L		50,000		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00096014)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Il convient toutefois de noter la teneur élevée en chlore.

Signé à Orléans le 8 avril 2015

P/ le délégué territorial
L'ingénieur d'études sanitaires

Vincent MICHEL